



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

143^e Assemblée de l'UIP

Madrid (Espagne) 26-30 novembre 2021



Échange de connaissances sur la crise climatique

Les parlements en tant qu'acteurs du changement dans l'urgence climatique

*Dimanche 28 novembre 2021, 11 h 30 – 13 h 00
Salle Madrid, 1^{er} étage, Palacio Municipal (IFEMA)*

Note d'orientation

Contexte

Les Objectifs de développement durable (ODD) ne sont pas près d'être atteints, en particulier l'objectif 13 — Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD 13). Les constatations scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), y compris la contribution de son Groupe de travail 1 au Sixième rapport d'évaluation publié en 2021¹, montrent l'imminence d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C, confirmant les racines anthropogéniques des changements climatiques, les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines étant responsables du réchauffement de près de 1,1 °C.

Cette année, tous les signataires de l'Accord de Paris devaient soumettre des contributions déterminées au niveau national (CDN) renforcées et actualisées en fonction de plans révisés qui tiennent compte de l'évolution des circonstances créées par la pandémie et des répercussions de la pandémie. Toutefois, une étude menée récemment par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)² montre que les engagements nouveaux ou actualisés en matière de climat ne sont pas suffisamment ambitieux, laissant le monde sur la voie d'une augmentation des températures mondiales à hauteur de 2,7 °C au cours de ce siècle.

La science est formelle et le temps presse : un changement irréversible est en train de se produire et il est temps de passer à l'action pour éviter une catastrophe climatique. Ce temps de retard peut nous conduire à la catastrophe, à moins que nous revoyions nos ambitions à la hausse, n'élaborions de nouveaux plans, ne mettions en place et n'appliquions de nouvelles politiques au cours des huit à neuf prochaines années.

¹ IPCC, *Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (Cambridge University Press, 2021): www.ipcc.ch/languages-2/francais/. In Press.

² PNUE, Partenariat PNUE-DTU, *Rapport 2021 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions : ça chauffe – Un ensemble de promesses pour le climat non tenues* (Nairobi, 2021) : www.unep.org/fr/resources/emissions-gap-report-2021.

Avec la pandémie de COVID-19 toujours d'actualité, une crise sanitaire mondiale qui touche tout le monde et a révélé au grand jour la fragilité de nos sociétés et de nos économies face aux chocs mondiaux, la vision d'ensemble n'est peut-être plus aussi claire. Les stratégies de relance et de reconstruction après la pandémie sont une occasion unique de promouvoir des solutions vertes face aux enjeux nationaux et aux objectifs internationaux communs que nous devons absolument atteindre. Les plans de relance nationaux doivent être inclusifs et conformes aux principes de l'économie circulaire pour atteindre les objectifs climatiques de l'Accord de Paris adopté par la communauté internationale et les cibles de l'ODD 13. Il est indispensable de veiller à ce que les plans de relance soient alignés sur les CDN et qu'une place centrale soit réservée à la nature dans les approches novatrices et durables des stratégies de redressement économique, de l'atténuation des changements climatiques et d'adaptation aux changements climatiques.

La raison d'espérer, c'est que nous pouvons faire face à cette crise planétaire grâce à l'action et à une volonté politique forte. Le rôle des parlementaires à cet égard est déterminant. Les parlements peuvent agir en tant qu'acteurs du changement et appuyer l'application concrète au niveau national des engagements pris au titre de l'Accord de Paris et du Programme 2030. C'est là où les parlements entrent en ligne de compte. De par leur mandat législatif propre, les parlementaires sont en mesure d'assurer la cohérence entre les engagements mondiaux et la législation nationale. Ils peuvent aussi faire en sorte que des fonds suffisants soient alloués à la lutte contre les changements climatiques et exercer un contrôle sur l'action menée par l'État face à l'urgence climatique.

Objectifs

Cet événement a pour but de porter à la connaissance des parlementaires les constatations les plus récentes sur le sujet et de leur fournir des orientations de manière à leur permettre de contribuer efficacement à la mise en œuvre des contributions révisées de leur pays déterminées au niveau national et d'agir en tant qu'acteurs du changement pour atteindre les cibles de l'ODD 13. Ce sera également l'occasion pour les participants de se faire une idée plus précise des résultats de la vingt-sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) et des réunions parlementaires³ organisées dans le cadre de la Conférence. En outre, il permettra aux délégués d'échanger des données d'expérience et des meilleures pratiques concernant la législation climatique nationale et la création de mécanismes institutionnels visant à lutter contre les changements climatiques.

L'échange de connaissances a pour but :

- D'informer les délégués de l'état le plus récent de la science des changements climatiques et des négociations relatives aux changements climatiques et de renforcer ainsi leur capacité de prendre en compte de manière adéquate les engagements internationaux et de les concrétiser sous forme de plans nationaux.
- D'aider les délégués dans les efforts qu'ils déploient pour contribuer à la mise en œuvre des contributions de leur pays déterminées au niveau national en promouvant l'harmonisation des plans de développement internationaux et nationaux.
- De permettre aux délégués d'échanger des points de vue sur la lutte contre les changements climatiques et de prendre connaissance des meilleures pratiques concernant l'ODD 13.

Axes de réflexion

- Comment les parlements et les parlementaires peuvent-ils faire en sorte que les plans de relance et plans de développement nationaux prennent en considération les risques que font peser les changements climatiques sur l'économie nationale et la population et prévoient des dispositions relatives à l'adaptation aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe ?

³ L'UIP a organisé en collaboration avec le Parlement italien une réunion parlementaire précédant la COP26 à Rome, en Italie, dans le cadre d'une série d'événements de préparation à la COP26 accueillis par l'Italie, qui a été suivie de la Réunion parlementaire en marge de la COP26 à Glasgow, organisée conjointement avec le Groupe britannique de l'UIP. Pour plus de détails concernant la réunion à Rome, voir l'adresse suivante : www.ipu.org/fr/event/reunion-parlementaire-loccasion-de-la-vingt-sixieme-conference-des-nations-unies-sur-les-changements-climatiques-cop-26. Pour plus de détails concernant la réunion à Glasgow, voir l'adresse suivante : www.ipu.org/fr/event/reunion-parlementaire-prealable-la-cop26.

- Quels sont les efforts entrepris au niveau national par les parlements pour promouvoir l'harmonisation des plans de développement internationaux et nationaux ?
- Quelles sont les mesures prises par votre parlement pour agir, en tant qu'acteurs du changement, face à l'urgence climatique ?

Modalités

La durée totale de l'événement sera de 90 minutes.

L'événement sera l'occasion de présenter brièvement les toutes dernières évaluations scientifiques sur les changements climatiques, y compris leurs conséquences, les risques futurs potentiels et les options viables en matière d'adaptation et d'atténuation. Il sera aussi l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement des négociations sur le climat. Il sera suivi d'une réunion-débat animée par un modérateur consacrée au rôle des parlements et des parlementaires dans la lutte contre les changements climatiques, au cours de laquelle seront présentés des récits qui donnent envie d'agir et des bonnes pratiques pouvant être transposées et appliquées à une plus grande échelle pour remédier aux lacunes et contraintes existantes.

Ordre du jour

Présentation du thème — suivie d'une séance de questions et réponses (30 minutes)

Intervenants :

- Représentant du **PNUE** — *les dernières constatations dans le domaine climatique et les derniers rapports sur le climat*
- Représentant de la **CCNUCC** — *les négociations de la COP26 et les contributions déterminées au niveau national*
- Représentant de l'**UIP** — *les résultats des réunions de préparation à la COP26 et des réunions parlementaires à l'occasion de la COP26*

Questions et réponses

Court document [vidéo](#) : *What will the world look like if we miss emissions targets?* (1 minute)
(À quoi ressemblera le monde si nous n'atteignons pas les objectifs fixés)

- Représentant de l'**UIP** — *les conclusions préliminaires de l'étude documentaire des pratiques parlementaires concernant l'ODD 13*

Réunion-débat — suivie d'une séance de questions et réponses (45 - 60 minutes)

Questions et réponses et interventions des participants

Le Secrétariat de l'UIP invite les délégués qui souhaiteraient participer à cet événement à s'inscrire à l'échange de connaissances le plus tôt possible. Les délégués sont priés d'envoyer un message électronique au Secrétariat de l'UIP à l'adresse climate@ipu.org et à l'adresse postbox@ipu.org.